

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2021 à 18h30.

Présents : ESTEBAN Martine (Maire), BERGE Yves, CERT Claudine, D'ANTONI-MARTY Mireille, EYCHENNE Patrick (1° Adjt), FABRY Philippe (3° Adjt), GARCIA Frédéric, LAGARDE Daniel (5° Adjt), LOPEZ Marcel, MAURAT Jean-Luc, MERCIER Jean, METGE Nadine, MILVILLE Françoise, MOUCHAGUE Nicole (2° Adjte), ROUMIEU Pierre, VAN MOLLE Julie.

Excusés et représentés : BERTHELOT Marie (4° Adjte) avec procuration à EYCHENNE Patrick (1° Adjt), COUFFIGNAL Jean-François avec procuration à MAURAT Jean-Luc, FOURMONT Gisèle avec procuration à LOPEZ Marcel, PINCE Florence avec procuration à MOUCHAGUE Nicole, RODA Joel avec procuration à ESTEBAN Martine.

Absents : BATSALLE Agnès, FELLAHI Djamel.

Secrétaire : MOUCHAGUE Nicole.

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 Mai 2021.

2°) Avis sur le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité à partir du 1° juillet 2021 :

L'Assemblée valide le transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes à 14 Voix « POUR » 2 Voix « CONTRE » (Gisèle Fourmont et Marcel Lopez) et 5 Abstentions (Philippe Fabry, Frédéric Garcia, Jean-Luc Maurat (2) et Julie Van Molle).

3°) Approbation de la convention d'ORT valant OPAH-RU par l'Assemblée, à l'unanimité.

4°) Demandes de subventions pour 2021 :

L'Assemblée valide à l'unanimité les subventions suivantes aux associations qui en ont fait la demande :

- Varilhes Tennis Club : 1 000.00 Euro.
- Varilhes Tennis Club subvention exceptionnelle 2021 : 200.00 Euro.
- Basket Club Varilhois : 1 300.00 Euro sous réserve de la continuité des activités du club à la rentrée de septembre 2021.
- Boule Amicale : 600.00 Euro.
- Boule Amicale subvention exceptionnelle 2021 : 200.00 Euro sous réserve de la création de l'école de sport.
- Harmonie Pays Foix-Varilhes : 1 350.00 Euro.
- La Varilhoise : 6 500.00 Euro.
- La Varilhoise subvention exceptionnelle 2021 : 200.00 Euro sous réserve de la création du Regroupement PBA et d'une meilleure gestion des amendes.
- La Truite Varilhoise : 350.00 Euro.
- Club Mouche : 200.00 Euro.
- Souvenir Français : 100.00 Euro.
- Association des Déportés : 110.00 Euro.
- FNACA Comité de Varilhes : 150.00 Euro.
- Gymnastique adultes : 550.00 Euro.
- Les Passejaires de Varilhes : 300.00 Euro.
- Secours Populaire : 160.00 Euro.
- L'Art En Tête : 300.00 Euro.
- L'Art En Tête subvention exceptionnelle 2021 : 100.00 Euro.
- Bleu Ciel : 2 500.00 Euro sous réserve de la réalisation du festival des Orgues de Barbarie.
- Texas Dancers subvention exceptionnelle 2021, journée américaine : 1 200.00 Euro, sous réserve de la réalisation de la manifestation.
- Mémoire, Résistance en Ariège – Solidarité Transfrontalière subvention exceptionnelle 2021 : 300.00 Euro.

L'Assemblée valide également la subvention à l'ACCA d'un montant de 430.00 Euro à 20 Voix « POUR » et 1 abstention (Philippe Fabry).

5°) Achat terrain Mmes Marrot Hameau de Laborie :

L'Assemblée valide à l'unanimité l'achat des terrains de Mme Marrot, à Laborie, pour une superficie totale de 1504 m² et un coût de 67 680.00 Euro.

6°) Virement de crédit sur le budget primitif 2021 de la Commune :

L'Assemblée valide à l'unanimité le virement de crédit de 4 000,00 € de l'article 2182 à l'article 2188 opération 52 du budget communal 2021 concernant l'achat d'une rampe lumineuse pour le véhicule de la Police Municipale.

7°) SDE 09 : dossier extension HTA pour projet SMECTOM :

Le dossier transmis par le SDE 09 concerne une demande d'extension HTA, pour le Poste Privé SMECTOM, centre de tri a été validé par l'Assemblée à l'unanimité, pour un coût de 89 600.00 Euro, le syndicat allégeant en totalité la part revenant à la Commune.

8°) Convention adhésion au service de santé et sécurité au travail :

L'Assemblée valide à l'unanimité la signature de la convention SSST avec le Centre de Gestion de l'Ariège.

9°) Proposition de recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

Décision à l'unanimité de recruter un agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif territorial pour une période allant du 01.09.2021 au 07.07.2022 inclus pour l'administratif du service périscolaire.

Autre décision à prise par l'Assemblée, à l'unanimité : Création d'un poste d'Adjoint administratif à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021.

10°) Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

L'Assemblée autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer la convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes en matière de contrôle de légalité.

11°) Informations sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées par l'Assemblée au Maire :

- Décision municipale n°2021-12 : acceptation de la donation de 2 parcelles à la Commune sur le Hameau de Laborie.
- Décision municipale n°2021-13 : signature d'un contrat d'élaboration du PLU, avec le Bureau d'études Citadia, pour un montant de 39 462.50 Euro HT.
- Décision municipale n°2021-14 : participation financière du service de l'eau pour l'occupation de locaux et signature d'une convention de mise à disposition de locaux entre la Commune et le service des eaux communal, pour une superficie totale de 134 m² et un coût de 8 Euro le m².
- Décision municipale n°2021-15 : avenant n°2 au contrat du 13 juin 2019 relatif à la fourniture de repas de cantine avec la Société API Restauration pour l'année scolaire 2021/2022.
- Décision municipale n°2021-16 : validation des tarifs cantine pour les écoles de la Commune pour l'année scolaire 2021/2022 avec la Société API Restauration,
Prix du repas enfant : 3.27 Euro HT, soit 3.45 Euro TTC.
Prix du repas adulte : 3.48 Euro HT, soit 3.67 Euro TTC.

Les tarifs concernant les enfants domiciliés hors de la Commune resteront à 7.00 Euro TTC.

12°) Annulation de la délibération du 6 avril 2021 créant le poste d'ATSEM principal de 2° classe et création du poste d'ATSEM principal de 1° Classe :

L'Assemblée accepte de créer un poste d'ATSEM à raison de 32.50 heures hebdomadaires annualisées, de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2021 et de supprimer la délibération du 6 avril 2021.

13°) Augmentation du temps de travail de plusieurs agents du service périscolaire :

Suite à la réorganisation des services scolaires et périscolaires l'Assemblée accepte à l'unanimité :

- Le passage du poste d'adjoint animation de 22.40 h annualisées à 26.63 h annualisées à compter du 1^{er} septembre 2021

- La création d'un contrat d'accroissement d'activités de 32 h par semaine en période scolaire.

14°) Questions diverses :

- Maison Médicale Communale : point sur la visite du service concerné de la Région pour le dossier de subvention LEADER d'un montant de 200 000 Euro en date du 7 juin 2021 : le versement pourrait avoir lieu pour septembre.
- Actualisation du règlement de l'ALAE pour la rentrée de septembre 2021.
- Dossier Rouffiac, création Rue des Chevreuils : coût global 141 990.96 Euro, recettes perçues 115 279.00 Euro, coût restant à la charge de la Commune 26 711.96 Euro.
- Piscine : informations sur le protocole mis en place pour l'été 2020 en respectant les prescriptions sanitaires en vigueur.
- Avenue de Foix : courrier et plan remis aux riverains concernés, l'appel d'offres va suivre, les travaux préparatoires sont prévus pour octobre pour permettre le démarrage du chantier au tout début de l'année 2022 pour la réalisation de la couche de roulement en avril par le Département.
- M. Lopez demande information sur bâtiment Avenue Touja : bâtiment en copropriété, pour l'instant pas de réponse pour effectuer les travaux.
- M. Lopez demande information sur dossier inscriptions au Groupe Scolaire de Laborie : dossiers en cours d'instruction après passage en commission de dérogation.
- Route de Rieux : création d'un cheminement qui va relier la gendarmerie à l'abri bus de Marseillas.
- Hameau du Courbas : travaux d'aménagement d'un cheminement pour rejoindre la place du Courbas depuis l'entrée du hameau par la Rue des caves et aménagement du lotissement Graoussos de fiches.
- Descente de la côte de Laborie : dossier en cours pour aménagement du cheminement côté droit en montant avec rétrécissement de la voirie.
- Visite de sécurité du Groupe Scolaire de Laborie : nombreux travaux réalisés suite à rapport de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.